



## Rapport du Conseil de Participation du 16 novembre 2015

### Présents :

A.BEX, F. LANCEREAU, C. LEBLANC

J-G DEFRAIGNE, S. GERBEHAYE, V. HERMANS

B. BARIGAND, A. BILICI

C. MAEYENS, M. BASTIN, C. RICHIR, E. SMETS, H. STOZ

B. DEMEY, N. LEDENT, A. ZOUDE

### Excusés :

L. DECLERCK, C. KESTELOOT, M. VAN BLADEL

### **Ordre du jour :**

- Introduction et présentation du COPA pour les nouveaux membres
- Approbation du PV de la réunion du 12 mai 2015
- Présentation du rapport d'activités et information sur les jours blancs
- Projet de langues eTwinning
- Problématique du harcèlement scolaire

#### **I. Introduction et présentation du COPA pour les nouveaux membres**

Le COPA accueille cette année de nouveaux membres : Hélène Stoz pour les représentants des enseignants du Lycée ainsi que Stéphanie Gerbehaye et Valérie Hermans pour les représentants des parents d'élèves. Un nouveau rôle apparaît au sein du COPA : Natacha Ledent sera « conseillère du COPA », garante de la continuité des travaux et en charge de la rédaction des PV et du rapport d'activités.

M. Bex rappelle les tenants et aboutissements du COPA : le Conseil de Participation n'est pas un lieu de prise de décision mais bien de concertation sur des politiques à mettre en place en référence au projet pédagogique de l'école. Le COPA permet une réflexion sur des thématiques essentielles à la vie au sein du Lycée. L'interdisciplinarité permet d'élargir et de relayer le débat à tous les niveaux grâce à la présence de représentants de chaque composante.

#### **II. Approbation du PV de la réunion du 12 mai 2015**

Le PV de la réunion du 12 mai 2015 est approuvé.

### **III. Présentation du rapport d'activités de l'année scolaire 2015-2016 et information sur les jours blancs**

#### Première partie chiffrée/bilan de réussite des élèves

M. Bex ne commente pas les chiffres mais reste disponible pour toute question. Un bref rappel sur le décret du 1<sup>er</sup> degré interdisant le redoublement en 1<sup>re</sup> et prônant une évaluation externe en fin de parcours du degré est effectué. Les activités de remédiation proposées sur base des résultats de la 1<sup>re</sup> année sont également mentionnées.

M. Bex commente ensuite le tableau des recours internes et externes et donne une information sur la mise en application de la loi en ce qui concerne les inscriptions. M. Bex ajoute les détails relatifs aux rencontres d'information de groupe et individuelles consacrées aux futurs élèves de 1<sup>re</sup> année et à leurs parents.

En ce qui concerne la formation continue des enseignants, elle est organisée en inter-réseaux par l'IFC les 1 et 2 février 2016.

#### Deuxième partie : bilan des initiatives nouvelles ou dynamisées dans le cadre du projet d'établissement et du projet pédagogique du PO

La direction met l'accent sur quelques points :

- Création d'un poste de préfet de discipline pour les élèves de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.
- FRT : à certains moments, remédiation immédiate de l'élève de 1<sup>re</sup> dans une branche (pour agir immédiatement en fonction des besoins de l'apprenant) ou présence dans un module de Formation à la Relation et au Travail. A d'autres moments-clés de l'année : titulariat.
- Education à la citoyenneté
  - Intervention de l'Asbl « Jeune et Citoyen » en vue de la formation des délégués de classe
  - En collaboration avec les éducateurs ressources, les élèves collaborent et travaillent en concertation. Les projets présentés sont de plus en plus construits.
  - Les élèves de 6<sup>ème</sup> ont récompensé les élèves venant à l'école à vélo et ayant tout leur matériel de sécurité (casque, gilet,...). M Bex souligne qu'un message porté par les élèves aux autres élèves est plus percutant que s'il passe par l'adulte.
  - Récolte de vivres
- Education à l'orientation : « Learn to be »

Dans le cadre de l'éducation à l'orientation, un parent s'interroge sur la soirée « carrières ». Béatrice Demey nous informe sur les voies professionnelles le plus souvent choisies par les

élèves du Lycée Mater Dei. M Bex fait le lien avec le projet Dream Day (17 mars) organisé pour les 5<sup>e</sup>.

Quelques mises à jour sont encore à faire sur le site de l'école afin que tous les rapports du COPA y soient visibles. Le site fonctionne mais est plus axé sur le contenu que sur la forme.

M. Bex souligne l'intérêt d'ajouter des photos sur le site, qui refléteraient la vie au Lycée mais qui poserait des difficultés relatives à l'autorisation parentale.

M. Bex s'enquiert de savoir si quelqu'un souhaite faire une remarque ou formuler une question sur le rapport. La réponse est négative, tout est clair. Il laisse à chacun la possibilité de formuler des corrections/remarques par e-mail.

### Organisation des épreuves certificatives

Il n'y a pas de changement au niveau de l'organisation des jours blancs par rapport aux années précédentes. La circulaire d'horaire d'examens de Noël sera distribuée aux élèves. Les élèves de première année n'ont pas de session d'examens à Noël, ils continuent à avoir cours à l'exception du 11 décembre où se déroulent leurs conseils de classe. Les étudiants des autres années sont dispensés des cours les après-midi suivant leurs examens mais leurs cours sont organisés les matinées des 14, 15 et 16 décembre. L'Asbl Action Sport organise une activité sportive avec les élèves de première et de deuxième année durant cette période. Le jeudi 17/12, la remise des bulletins s'effectue par le titulaire sur base de rendez-vous individuels. La consultation des examens est prévue le vendredi 18/12 entre 9h et 12h.

A Pâques, il n'y a pas de session d'examens au Lycée. Une réunion des parents est prévue en soirée le jeudi 24/03.

En juin, les examens se déroulent du 16 au 22/06 pour les 1<sup>res</sup> et 2<sup>es</sup> années et du 10 au 21/06 pour les élèves de 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup>. Les bulletins seront remis par les titulaires le mercredi 29 juin sur rendez-vous individuels et la réunion des parents avec consultation des examens aura lieu le jeudi 30 juin.

M. Bex précise que tous les jours blancs sont utilisés, il n'y a donc pas de marge de manœuvre possible.

Valérie Hermans met en avant le fait que l'année dernière, les activités organisées pour les rhétos par l'Association des Parents pendant les jours blancs ont battu de l'aile à cause du bal des rhétos organisé la veille. Elle se demande alors comment coordonner les calendriers afin que l'investissement et les réservations effectuées par les parents ne tombent pas à l'eau et entraînent une démotivation sur le long terme. Elle souligne également que très peu d'élèves des autres niveaux participent à ces activités.

D'une part, M. Lancereau encourage l'AP à communiquer par courriel afin d'échanger les dates d'évènements qui pourraient interférer avec les activités de fin d'année organisées par l'AP. D'autre part, Myjane Bastin propose de travailler avec le Comité des rhétos et les délégués de

classe concernés pour relayer l'information dans toutes les classes et booster le nombre d'inscriptions à ces activités.

#### **IV. Projet de langues eTwinning**

Le principe est que l'apprentissage des langues à l'école doit être mis dans un contexte de projet afin de lui donner du sens. Un exemple est « Mater goes English » qui fonctionne très bien avec les élèves de 5<sup>e</sup> année. Cependant, rien n'est encore organisé dans ce sens aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés, comme l'avaient soulevé les réflexions du COPA. Un groupe de travail et de réflexion a été établi après l'assemblée générale et réfléchit à des actions pouvant être menées au sein du Lycée.

eTwinning est un dispositif de jumelage électronique entre établissements scolaires européens des premier et second degrés, financé par la Commission européenne. Ce programme d'échange linguistique via les TIC permet une recherche de partenaires, des échanges, une correspondance, etc... Pour l'instant, tous les élèves de 4<sup>e</sup> année ont un partenaire avec lequel ils correspondent sur les réseaux sociaux. L'idée est de prolonger ces échanges virtuels en échanges réels en invitant les élèves des autres écoles (Westmalle, Ostende) à suivre des cours au Lycée tandis que nos élèves suivraient des cours dans leurs écoles. En 4<sup>e</sup>, certains titulaires préparent un voyage à Amsterdam avec leurs classes.

#### **V. Problématique du harcèlement scolaire**

La problématique du harcèlement touche toutes les écoles. L'émission télévisée « Comment prévenir le harcèlement à l'école ? » a été visionnée l'année dernière dans le cadre du COPA. Une conférence a été donnée au Lycée mais celle-ci n'a rencontré que peu de succès pour des raisons indéterminées. Les professeurs du Lycée insistent sur l'existence de deux types de harcèlement : le harcèlement au quotidien à l'école et le cyber-harcèlement.

A la demande du dernier COPA, Béatrice Demey a recensé tout ce qui a été ou est mis en place dans les autres écoles pour faire face au harcèlement scolaire. Les méthodologies utilisées varient en fonction des écoles et de l'urgence de la situation. Un intervenant judicieux est l'Université de Paix qui propose plusieurs types d'intervention : des journées de formation pour les enseignants, des animations dans les classes, une sensibilisation à la problématique du harcèlement, ... Plusieurs formules sont possibles et les prix dépendent de la demande. En 2015, des appels à projets visant la mobilisation des élèves dans la lutte contre le harcèlement ont été lancés par la Fédération Wallonie Bruxelles.

En 2015, le Lycée Mater Dei n'a pas eu l'occasion de s'intégrer dans l'un de ces projets mais peut se baser sur la documentation donnée dans la circulaire de Mme Milquet pour orienter son action. Jean-Guy Defraigne s'informe sur les couts des interventions de l'Université de Paix et indique au COPA qu'une aide financière de l'AP pourrait être envisagée.

Nous sommes dans l'attente d'une réponse de l'Université de Paix à nos sollicitations.

D'autre part, le PMS informe le COPA qu'il peut également intervenir dans le cadre du harcèlement. Dans une autre école, des animations de 2h pour toutes les classes de 3<sup>e</sup> secondaire ont été organisées durant lesquelles chaque participant expérimente les 3 postures (harceleur, harcelé et spectateur). Des interventions avec une classe ou un professeur peuvent aussi être proposées.

Clôture de la réunion

Prochain COPA : le mardi 23 février 2016 à 17h00 au local 001

Ordre du jour :

- Harcèlement scolaire : information et suite
- Plan stratégique de l'établissement : « Mater Dei dans 6 ans ? »